



## ADRESSE DES ÉLU.ES CGT FINANCES PUBLIQUES DE LA CAPN A À TOUS LES INSPECTEURS

# ATTENTION LA DG S'ATTAQUE À VOTRE DROIT D'ÊTRE DÉFENDU !

Chers collègues,

84,12 % d'entre vous ont participé aux élections professionnelles de décembre 2014 démontrant ainsi votre profond attachement à ce scrutin ainsi qu'aux forces syndicales représentatives du corps des Inspecteurs.

Durant les derniers mois, le gouvernement s'est attelé à remettre en cause les droits des salariés tout en criminalisant l'action syndicale.

La Direction Générale des Finances Publiques s'inscrit pleinement dans cette logique rétrograde. Ainsi, la DGFiP a décidé de casser le contrat « moral » qui nous lie à elle en sabordant le règlement intérieur des CAPN approuvé pourtant en séance et exposé à vos élus lors d'une grande messe à Bercy.

Car si la Direction Générale met en application, comme elle le menace, ses nouvelles directives au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous n'aurons plus les moyens d'assurer la défense des dossiers que vous nous confiez avec la même implication et le même souci du détail.

Outre la réduction de moitié du temps de « consultation » (c'est le temps de préparation des dossiers et de récupération des informations) préalable à la tenue des CAPN, l'administration a également décidé de ne plus assurer le remboursement des frais des suppléants.

Or, pour une défense efficace et pugnace de vos dossiers la CAPN A a besoin de ces temps de consultation avec ses suppléants et experts. En effet, nous sommes confrontés à un bouleversement constant des règles de gestion, auquel il faut sans cesse s'adapter. De même, les inspecteurs exercent un nombre important de missions différentes, vérificateurs, chef de poste, adjoint, cadastre, huissier, hypothèque, analyste, PSE, gestion, programmation, recouvrement, poste de direction, tous avec leurs propres problématiques. Tous les membres de la CAPN A sont des élus de terrain, présents dans les services.

Montreuil, le 13/12/2016

**Syndicat national  
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

• [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Un bon dialogue social ne s'entend, pour la Direction Générale, que si chacun reste à sa place et (surtout !) que si les élus CGT se contentent de ce qu'on veut bien leur dire... Mais à ce jeu là, bien sûr, il faut toujours que ce soit l'administration qui gagne !

Grâce à vous, grâce à ce réseau dont vous faites partie, chaque information peut être recoupée : le nombre de départs à la retraite, les bilans des réunions locales, les errements des DD/DRFIP en matière de frais de déplacements, de suppressions d'emplois sauvages, les abus de pouvoirs, etc...

Très peu de choses nous échappent, et nous recherchons chaque fois des solutions au mieux de vos intérêts.

La DG voudrait réduire les CAP à des chambres d'enregistrement, où l'on se contente d'entériner ses décisions sans possibilité de recours.

Les groupes de travail consacrés aux règles de gestion et au dialogue social battent de l'aile. Certains d'entre vous semblent déjà plus au courant des réformes de structure à venir alors qu'en même temps les règles les encadrant n'ont pas été entérinées et les questionnements qui en émanent n'ont pas encore pu être évoqués.

## **LA DIRECTION GÉNÉRALE AGIT DE FAÇON UNILATÉRALE ET CHANGE LES RÈGLES EN COURS DE MANDAT !**

**Ainsi les élus des CAPN s'interrogent sur les dispositions à prendre afin de ne pas être en déphasage tant avec leurs convictions qu'avec la confiance que vous nous témoignez.**

**Nous ne serons pas les otages d'un système qui voudrait nous laisser rendre compte et entériner des décisions auxquelles nous n'avons absolument pas souscrit ni de loin, ni de près. Il leur serait alors très aisé de nous faire supporter toutes les conséquences et responsabilités d'un système dont nous ne voulons pas la mise en place.**

**C'EST EN CE SENS QUE NOUS, ÉLU.ES CGT FINANCES PUBLIQUES,  
SOMMES CONTRAINTS DE METTRE NOTRE MANDAT  
DANS LA BALANCE.**

**PRÉSERVONS TOUS ENSEMBLE  
VOTRE CONFIANCE ET NOTRE DIGNITÉ !**

**Il est urgent d'agir !**



**➔ SIGNEZ MASSIVEMENT LA PÉTITION CI-JOINTE**